Le JOURNAL de Cournon-d'Auvergne

#219 • HIVER 2021

AU SOMMAIRE

À LA UNE

Le marché de Noël réinvestit l'esplanade de la salle Polyvalente

ACTUALITÉS

Plan Viabilité hivernale

Le recensement : des chiffres aujourd'hui pour imaginer demain

La Ville soutient ses associations

CITOYENNETÉ

Des services au plus près de chez vous

MA VILLE

Premiers échanges sur le projet d'aménagement du cœur de ville

COURNON-D'AUVERGNE
Ville éco'logique

COURNON d'Auvergne

7

Pages 4 à 6
RETOUR EN IMAGES

Page 7
À LA UNE
Le marché de Noël réinvestit l'esplanade de la salle Polyvalente

8

Pages 8 à 11
ACTUALITÉS
Ça bouge dans mes commerces
Ateliers découvertes
Vacances de Noël au C.A.M.
Plan viabilité hivernale
Le recensement : des chiffres aujourd'hui pour imaginer demain
La Ville soutient ses associations

12

Page 12
RENCONTRE AVEC...
Le Chemin des étoiles

Page 15
CITOYENNETÉ
Des services au plus près de chez vous
Centre d'animation de la vie sociale

DOSSIER Pages 16 à 19
Cournon-d'Auvergne *Ville éco'logique*

Pages 20 et 21
MA VILLE
Premiers échanges sur le projet d'aménagement du cœur de ville
« L'Escapade » en cours de mutation
Un nouvel ensemble en lieu et place d'un ancien supermarché
Cure de jouvence pour l'ancienne salle paroissiale

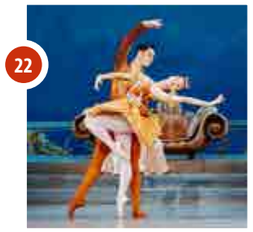

22

Pages 22 et 23
AGENDA

Pages 24 et 25
TRIBUNES

Pages 26 et 27
INFOS MAIRIE

Deux formats, livre audio et RTF, sont accessibles en ligne sur **www.cournon-auvergne.fr** pour les personnes porteuses d'un handicap visuel.

IMPRIM'VERT

Directeur de publication : François Rage • **Coordination générale :** Maëlle Ramassamy-ionas • **Rédaction :** Amandine Julien, Maëlle Ramassamy-ionas, Marion Saux avec le concours des services municipaux • **Infographie :** Martial Monchalin • **Régie publicitaire :** service communication externe - 04 73 69 90 32 • **Photos :** Alparslan Coskun, Atelier Imagine Architecte, Laurent Seroussi, Le Chemin des étoiles, Marion Saux • **Impression :** Chambrial & Cavanat (63160 Billom) • **Tirage :** 10 300 exemplaires, droits de reproduction réservés ville de Cournon-d'Auvergne • **Dépôt légal :** novembre 2021 • **Distribution :** Médiapost

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

POUR UN ÉQUILIBRE ENTRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

Du 6 septembre au 7 octobre derniers avait lieu une enquête publique sur le projet Urban Village. Ce dernier consiste en la construction d'un pôle de loisir en intérieur sur plus de 10 hectares dans la plaine de Sarliève. Vous avez été nombreux à donner votre avis sur un tel aménagement.

En tant que Maire de la ville, soucieux des intérêts et de la qualité de vie de ses habitants, je me suis publiquement positionné contre ce projet, et ce, pour trois raisons principales.

Tout d'abord, d'un point de vue communal, il apparaît que la ville de Cournon-d'Auvergne est suffisamment dotée en équipements publics sportifs pour répondre à la demande des habitants (4 gymnases, 2 complexes sportifs, 1 parc municipal des sports avec 2 enceintes, 1 plaine des jeux et 3 aires multi-sports en accès libre).

À l'échelle métropolitaine, l'offre privée d'équipements de sports d'intérieur est diversifiée et importante. Aussi, le projet Urban village et sa vingtaine de bâtiments aménagés est donc clairement surdimensionné, faisant apparaître un risque sérieux de futures friches commerciales en plein cœur de la plaine de Sarliève.

L'objet et l'ampleur du projet pourraient également fortement déséquilibrer le riche tissu associatif de notre cité cournonnaise. En effet, plus de 45 associations sportives permettent à des milliers de licenciés de pratiquer leurs sports favoris chaque semaine, contribuant ainsi à renforcer le lien social, vertu essentielle après plusieurs épisodes de confinement, que la municipalité soutient par l'intermédiaire de subventions conséquentes.

Un déséquilibre serait également à craindre concernant notre tissu commercial. La municipalité porte le projet « Cournon Coeur de ville » visant à créer un véritable centre-ville autour de la future Place de la République, laquelle aura vocation à accueillir de nombreux commerces.

Dès lors, l'installation de restaurants, d'hôtels et de magasins dans la plaine de Sarliève, c'est-à-dire en périphérie de la ville, viendrait contrecarrer l'ambition de créer un lieu de centralité.

L'heure est au renforcement de l'attractivité de nos centres-villes, pas au développement de pôles de commerces périphériques, lesquels ont, par le passé, contribué à les affaiblir.

En outre, le projet Urban Village implique un impact environnemental manifeste.

L'objectif affiché d'un million de visiteurs par an correspond à un flux très important de véhicules supplémentaires. Hormis l'engorgement que cela ne manquera pas d'entraîner, l'impact carbone lié au trafic routier dégradera substantiellement la qualité de l'air dans la plaine.

De surcroît, un tel projet implique une consommation de foncier trop importante au regard des enjeux de limitation de l'artificialisation des sols et de préservation de la biodiversité. S'il n'est nullement question de gréver toutes initiatives entrepreneuriales dans la plaine de Sarliève, celles-ci doivent se faire de manière équilibrée en alliant développement raisonné et préservation du milieu naturel.

C'est le sens de la contribution cournonnaise au débat en cours sur le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) de la Métropole, lequel débouchera prochainement sur le futur Plan local d'urbanisme intercommunal.

L'année 2021 touchant à sa fin, je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année, placées sous le signe de l'entraide et du partage.

Je vous invite à participer au marché de Noël organisé par la ville qui aura lieu du 10 au 12 décembre autour de la salle Polyvalente.

François RAGE
Maire de Cournon-d'Auvergne
1er Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole
Président du SMTC

FÊTE DU SPORT

5 SEPTEMBRE

Après deux années d'annulation, la Fête du sport a enfin pu se dérouler pleinement et sous le soleil. Grâce aux 41 associations sportives cournonnaises présentes sur la plaine des jeux, cette demi-journée a permis aux 3 000 participants de s'essayer, se renseigner et choisir le sport de leur choix gratuitement. Des sports collectifs aux sports de combat, en passant par les sports cyclistes, les arts martiaux, les sports de précision ou de raquettes, ou encore les sports gymniques, artistiques et nautiques, il y en avait pour tous les goûts !

DISTRIBUTION DES CADEAUX DE RENTRÉE

7 SEPTEMBRE

À l'occasion de la rentrée scolaire, Chantal Drozdz, adjointe aux affaires scolaires, s'est rendue dans les différentes écoles élémentaires de la Ville pour distribuer les traditionnels cadeaux de rentrée. Ainsi, les enfants de CP ont reçu, en guise de bienvenue, une boîte de crayons de couleur écoresponsables à l'effigie du Festival Puy-de-Mômes tandis que les élèves de CE2 se sont vus offrir un dictionnaire. Un outil éducatif essentiel qui les accompagnera jusqu'à la fin de leur cycle élémentaire.

LANCEMENT DE SAISON

11 SEPTEMBRE

Cinéma, Conservatoire de musique, Coloc' de la culture… les équipes des trois structures culturelles de la Ville ont proposé au public une découverte en avant première de leurs programmations passionnantes. Ouverte par François Rage et Géraldine Alexandre, adjointe chargée de la culture, cette soirée animée sous forme de questions/réponses par la directrice de la Coloc' et le directeur de sa compagnie associée, Traversant 3, a permis de présenter les 17 spectacles et les nombreux films et concerts qui seront proposés tout au long de l'année. Rythmé par le groupe découverte Aequo, ce lancement propice aux retrouvailles s'est conclu par un moment convivial.

LE PATRIMOINE À L'HONNEUR

17 ET 19 SEPTEMBRE

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la municipalité et l'association Connaissance de Cournon étaient fières de faire (re)découvrir à pas moins de 232 curieux la richesse du patrimoine cournonnais. Balade commentée en ville, découverte viticole et culturelle sur les coteaux, visite guidée et concert à l'église Saint-Martin ont été l'occasion pour chacun de se rassembler et de mieux comprendre l'histoire de Cournon-d'Auvergne.

FOIRE DE LA SAINT-MAURICE

18 SEPTEMBRE

Accompagnée par un magnifique soleil, la Foire de la Saint-Maurice a rencontré un franc succès pour cette année de reprise. De la place Joseph-Gardet au quartier du Lac, 7 378 piétons ont ainsi profité des démonstrations d'anciens métiers, des stands d'exposants, des déambulations et des animations gratuites organisées en collaboration avec des associations cournonnaises.

RENCONTRE ENTRE CITOYENS ET ÉLUS

30 SEPTEMBRE

Après 18 mois d'exercice, François Rage et son équipe municipale ont convié tous les habitants qui le souhaitaient à une rencontre à la salle de l'Astragale pour échanger autour des réalisations en cours et à venir sur la commune. Réorganisation de la place Joseph-Gardet, sentiment d'insécurité, circulation, création de pistes cyclables, aménagement et augmentation de l'offre en transport en commun… de nombreux sujets ont ainsi pu être abordés par les 90 personnes présentes. Une belle réussite qui permettra de pérenniser ce rendez-vous pour les années à venir.

PREMIÈRES VENDANGES

3 OCTOBRE

Géraldine Alexandre, adjointe chargée du patrimoine et Didier Zimniak, conseiller municipal délégué, se sont rendus dans les vignes cournonnaises pour les premières vendanges du conservatoire des cépages d'Auvergne. Mené en partenariat avec la fédération viticole du Puy-de-Dôme, ce projet conduit en agriculture biologique sur le plateau des Vaugondières est un symbole fort du retour aux sources pour la Ville.

LE LAPIN DE RETOUR SUR SCÈNE

12 OCTOBRE

Pour commencer du bon pied cette nouvelle saison, c'est Thomas Fersen qui a ouvert le bal à La Coloc' de la culture. Entre magie des mots et jeux de mots, le « lapin poète » a ouvert son bestiaire accompagné par un quatuor de musiciens de haut niveau, devant une salle chantante et debout. Deux heures de concert, non-stop, jubilatoire et joyeux qui ont su embarquer le public à travers les continents dans l'univers décalé de l'artiste.

UNE SEMAINE **POUR TOUT SAVOIR SUR L'EAU**

DU 5 AU 9 OCTOBRE

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association H2O, et en lien avec Clermont Auvergne Métropole, la Ville a organisé sa première édition de la semaine du développement durable sur le thème de « L'eau comme bien commun ». Tout au long de la semaine, visites, portes ouvertes, conférence-débat ou encore Fresques du Climat et de l'Eau étaient proposées avec pour point d'orgue Les Cours d'eau d'H2O. Lors de deux journées, l'une dédiée aux scolaires et l'autre au grand public, petits et grands ont ainsi pu découvrir, de manière ludique, l'eau sous toutes ses formes avec près de 40 stands (sport, astronomie, science…) et engager une réflexion sur la problématique liée à la gestion de l'eau.

CORS ACCORDS

DU 13 AU 17 OCTOBRE

Conte musical, présentations scolaires et tout public du cor des Alpes, ciné-concert autour du film *Chaque montagne a droit à sa musique à Manigod*, scène ouverte, concert avec l'orchestre de Batterie Fanfare de Cournon, Alexandre Jous et le Blackstone Orchestra ou avec les Entubés, cette nouvelle édition du Festival DiverSons a proposé à tous les amoureux de la musique, mais pas que, pas moins de 10 rendez-vous répartis sur 5 jours. La 1re édition de la Rand'aubade / Trail urbain a également rencontré un franc succès en alliant sport et musique le long d'un parcours de 12 km à travers les rues et venelles piétonnes cournonnaises.

MUSIQUE ET PARTAGE

23 OCTOBRE

Dirigé par Kanako Abe, cheffe d'orchestre reconnue sur la scène internationale, l'orchestre symphonique des Dômes a offert un concert gratuit à 260 spectateurs à l'occasion de sa sortie de résidence à Cournon-d'Auvergne. Aux côtés de Raphaël Merlin, violoncelliste et François Schmitt, alto, les 70 musiciens de cette formation ont su faire vibrer le public et les murs de la Coloc' au cours de deux œuvres tantôt classique avec *Schelomo* d'Ernest Bloch et tantôt contemporaine avec *Achéron - La trame du fleuve* de Gilles Raynal. Un véritable moment de partage, revitalisant et intensif !

DEVOIR DE MÉMOIRE

25 SEPTEMBRE ET 11 NOVEMBRE

À l'occasion des manifestations du souvenir, la municipalité, les personnalités, les porte-drapeaux des différentes associations d'anciens combattants et les corps constitués se sont réunis pour rendre hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives et commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.

LE MARCHÉ DE NOËL

RÉINVESTIT L'ESPLANADE DE LA SALLE POLYVALENTE

Animations magiques, atmosphère de convivialité, retrouvailles… la ville de Cournon-d'Auvergne vous donne rendez-vous vendredi 10 décembre de 13h à 20h, samedi 11 décembre de 10h à 20h et dimanche 12 décembre de 10h à 19h pour la 18e édition du marché de Noël.

Cette année, le village de Noël se réinstalle sur l'esplanade de la salle Polyvalente et invite petits et grands à l'émerveillement. Laissez-vous emporter par la féerie des 40 chalets en bois renfermant de multiples trésors. Dans une ambiance conviviale et familiale, dégustez de nouvelles saveurs et admirez les dernières trouvailles des artisans. Confiture ou pommes d'amour pour les papilles, mais aussi créations artisanales (bois, bougies, soie, verre translucide, sapins…) pour trouver le cadeau de Noël le plus original. Durant ces 3 jours, vous pourrez vous envoler gratuitement à bord des nacelles colorées de la grande roue pour admirer la ville la tête dans les étoiles, prendre la pose avec le père Noël (n'oubliez pas votre appareil photo !) ou encore repartir avec un selfie* inoubliable réalisé en famille ou entre amis grâce au Photobooth**. Aussi, pour émerveiller petits et grands, de nombreuses animations gratuites vous seront proposées tout au long de la journée : spectacle féerique déambulatoire, sculptures sur ballons, maquillage pour enfants, illuminations et projections d'images diurnes et nocturnes, distribution de bonbons et friandises…

Enfin, la magie de Noël investira la salle Polyvalente au fil de trois spectacles gratuits. Vendredi, le Conservatoire de musique lancera le marché dès 18h30. Samedi à 15h et 17h, le spectacle de théâtre « Le Costume du Père Noël » conduira petits et grands au cœur du pays de Noël. Et dimanche, le Conservatoire de musique reprendra du service pour son traditionnel concert d'hiver à partir de 15h30 tandis qu'un feu d'artifice viendra illuminer le village de Noël pour clôturer en beauté cette 18e édition à 19h.

** portrait - ** stand de photos instantanées*

Retrouvez le programme complet
à l'**accueil de la mairie et de la Maison des citoyens** ou sur **www.cournon-auvergne.fr**.

Contact : Service Animations de Ville - 34 place Joseph-Gardet
Tél. : **04 73 77 00 40**

Bonnes fêtes à toutes et tous !

ÇA BOUGE dans mes commerces !

Partenaire du commerce local, la Ville accompagne les initiatives des commerçants et s'attache à rendre compte de la création et des transferts d'activités sur la commune.
Nouveaux commerçants, faites-vous connaître auprès du service Économie de proximité par courriel :
economie-proximite@cournon-auvergne.fr

Gourmand Sans Gluten

Laboratoire de pâtisseries garanties sans gluten, sans arachide, sans gélatine d'origine animale et 100 % artisanales sur commande. Gamme sans lactose.

34 rue Pierre-Bérégovoy
Tél. : 06 70 29 47 36
Site : www.gourmandsansgluten.com
Facebook : @GSG.by.Lea
Instagram : @gourmand.sans.gluten

Natacha Parage-Jojon

Hypnothérapeute pour enfant, ado et adulte, diplômée en hypnose ericksonienne, humaniste, nouvelle hypnose et classique. Coach de vie et d'entreprise certifiée.

4 rue Ludovic-Trarieux
Tél. : 06 72 59 89 83
Site : doctolib.fr/hypnotherapeute/cournon-d-auvergne/natacha-parage-jojon

Les Domaines Qui Montent

Cave à vins et spiritueux, épicerie fine, formule déjeuner et planches (sur place ou à emporter), dégustation, cadeaux, privatisation de la cave.

1 avenue Maréchal-Leclerc
Tél. : 06 40 60 54 09
Site : www.lesdomainesquimontent.com/cournon-auvergne-63800-caviste-epicerie-fine
Facebook : @ldqm.clermontcournon
Instagram : @ldqm.cournondauvergne

Cécile Villechalane Lemaire

Psychopraticienne et sophrologue proposant diverses thérapies afin de surmonter un épisode de profond mal-être et retrouver harmonie et équilibre dans votre vie. Consultations sur rendez-vous.

3 avenue Édouard-Herriot
Tél. : 06 60 55 19 20
Site : www.cecile-lemaire.fr

Mégane Gueho Hairstylist

Salon de coiffure mixte spécialisé dans les colorations, ombrages et soins. Conseils et ambiance chaleureuse garantis.

15 rue du Commerce
Tél. : 04 73 84 87 05
Facebook : @MeganeGuehoHairStylist
Instagram : @meganegueho_hairstylist

Après 43 ans de service, Gérald Bataille, fondateur du salon, tient à remercier sa clientèle pour sa fidélité et sa confiance durant toutes ces années.

Atelier 13

Institut de beauté - Spécialiste du regard, extension de cils et restructuration de sourcils.

3 rue de la Grande Fontaine
Tél. : 06 28 79 90 50
Facebook : L'atelier 13
Instagram : @_atelier13_

Shiva

Service personnalisé de ménage et repassage à domicile avec employés de maison qualifiés, dynamiques et motivés.

9 rue du Commerce
Tél. : 04 73 78 89 29
Site : www.shiva.fr
Facebook : @Shiva.fr
Instagram : @shivamenage
Twitter : @shivaMenage

Iron BodyFit

Studio fitness d'électrostimulation (EMS) de bien-être et de remise en forme.
1 séance de 25 minutes = 4h de sport.
Première séance d'essai offerte.

35 avenue d'Aubière
Tél. : 09 82 54 63 13
Site : ironbodyfit.com
Facebook : @ironbodyfitclermont
Instagram : @ironbodyfit_clermontferrand

ATELIERS découvertes

Mis en place dans toutes les écoles élémentaires de la Ville, les ateliers découvertes permettent aux enfants de s'initier à une large palette de pratiques sportives, culturelles ou artistiques. Une multitude d'options stimulantes et enrichissantes à découvrir pendant les temps périscolaires.

✔ SUR LE TEMPS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR

Destinés aux enfants inscrits sur l'accueil périscolaire, différents ateliers découvertes : sportifs, culturels ou artistiques sont proposés, de 17h à 18h, par des intervenants municipaux ou associatifs qualifiés. Sur l'année scolaire 2020/2021, pas moins de 421 enfants sur les 4 écoles élémentaires ont ainsi participé à un ou deux ateliers. Cette année, les ateliers ont démarré après les vacances d'automne et se déroulent en 4 cycles de 6 à 8 semaines. Afin de permettre aux enfants de faire leur choix, du 13 au 18 septembre, les différents intervenants ont présenté leurs ateliers aux enfants présents sur les accueils avant la période d'inscriptions par les parents.

✔ SUR LE TEMPS DE RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis 2019, des ateliers découvertes sont aussi proposés aux enfants pendant le temps de restauration : théâtre, contes, aquarelle, relaxation, lecture, cirque et multi-sports. Encadrés par des intervenants extérieurs qualifiés ou municipaux (ETAPS, associations locales, prestataires, etc.), ces ateliers enrichissent le temps de pause méridienne des enfants. S'ils le souhaitent, les enfants participent aux activités en fonction de leurs envies et du nombre de places définies par l'intervenant qui privilégie les petits groupes changeants chaque jour, afin d'accueillir le plus grand nombre de volontaires.

Cette année, les activités ont démarré le 6 septembre dernier et accueillent chaque semaine entre 100 et 150 enfants ravis de pouvoir s'évader et se ressourcer avant la reprise des cours.

Vacances de Noël au C.A.M.

Le Centre d'Animations Municipal accueillera les enfants et les jeunes âgés de 3 à 17 ans, du 20 au 31 décembre 2021 pour 15 jours placés sous le signe de la détente, des loisirs et de la magie des fêtes de fin d'année ! **Les réservations sont ouvertes jusqu'au 6 décembre 2021.**

Pensez à consulter le site internet de la Ville (www.cournon-auvergne.fr) ou votre Portail Famille (accès direct en haut, à droite du site) pour connaître les modalités d'inscriptions et de réservations.

Contact : Bureau administratif du CAM
52 avenue des Dômes - Tél. : **04 73 69 36 84**
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h les vendredis)

PLAN VIABILITÉ HIVERNALE

Cette année, le plan de viabilité hivernale sera opérationnel du 15 novembre 2021 au 14 mars 2022. Porté par Clermont Auvergne Métropole, ce dispositif assure l'accessibilité des routes et la sécurité de l'ensemble de vos déplacements au sein de la commune, et ce, en dépit des aléas météorologiques. Chaque semaine, 6 agents de la Ville en moyenne seront ainsi mobilisés afin de participer à la conduite des 5 engins de déneigement sur les différents circuits de viabilité hivernale. Ils assureront également un traitement préventif (salage) et suivant les conditions climatiques un traitement curatif en procédant au déneigement de la chaussée, des parkings, des pistes cyclables, etc.

L'atelier mécanique prendra aussi en charge l'entretien et les dépannages des engins de déneigement (poids lourds et véhicule léger), du matériel associé (étraves, saleuses et lames) ainsi que de l'engin de chargement du sel (tractopelle).

N'oubliez pas que vous avez l'obligation de déneiger les portions de trottoir aux abords de votre habitation. Pour cela, n'hésitez pas à vous servir dans les bacs à sel mis à disposition aux quatre coins de la Ville.

Recensement de la population 2022

LE RECENSEMENT : DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR IMAGINER DEMAIN

Menée par 4 agents recenseurs spécialement recrutés par la Ville, une nouvelle campagne de recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 26 février 2022.

Munis d'une carte officielle de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) avec photo d'identité et tampon officiel de la mairie, ils doivent recenser une liste de 800 foyers arrêtée par l'Insee et qui seront préalablement informés par courrier.

Si vous êtes concerné par le recensement, un agent recenseur se présentera chez vous à compter du jeudi 20 janvier et vous invitera à répondre à l'enquête sur le site **www.le-recensement-et-moi.fr** > « Accéder au questionnaire en ligne », à l'aide des codes de connexion qu'il vous remettra.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, il sera possible de compléter le questionnaire papier fourni par l'agent recenseur.

Le recensement est une démarche citoyenne.

Au-delà de ses répercussions sur les aides de l'État à la commune, la connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer…

Merci de votre participation !

Contact : Service population
Place de la mairie
Tél. : **04 73 69 90 00**

LA VILLE SOUTIENT SES ASSOCIATIONS

Avec plus de 200 associations, Cournon-d'Auvergne dispose d'un tissu associatif riche et particulièrement actif. Chaque année, de très nombreux événements sportifs, culturels, festifs… viennent rythmer la vie des Cournonnais.

Afin d'assurer plus de visibilité aux associations, la municipalité prévoit une révision complète de son parc de panneaux d'affichage libre et associatif. Intégralement réalisés en régie, ces panneaux devraient être posés dès le mois de janvier 2022 au sein des 8 secteurs suivants :

- Place Lichtenfels / Maison des citoyens ;
- Grand Mail (côté crèche) ;
- Zone des Rives d'Allier (à proximité des commerces) ;
- Centre de loisirs / plan d'eau ;
- Place de la Mairie ;
- Groupe scolaire Henri-Bournel ;
- Groupe scolaire Lucie-Aubrac ;
- Groupe scolaire Léon-Dhermain.

Une fois l'arrêté, précisant les lieux d'implantation de chacun des panneaux, pris par la police municipale, un courrier d'information sera adressé à l'ensemble des présidents d'associations déclarées en mairie.

DISPOSITIF D'AFFICHAGE AUX ENTRÉES DE VILLE

Aussi, pour permettre aux associations de disposer d'espaces pour la promotion des manifestations publiques organisées sur la commune, un support d'affichage réservé à l'accueil de bâches et banderoles à chaque entrée de ville est mis à leur disposition.

Ces derniers sont implantés au niveau des 5 carrefours suivants :

- Anne-Marie-Menut, en provenance de Clermont-Ferrand ;
- Robert-Huguet, en provenance de Lempdes ;
- Robert-Marchadier, en provenance de l'A75 ;
- Avenue du Pont, en provenance de Pérignat-sur-Allier ;
- Charles-de-Gaulle, en provenance du Cendre.

Chaque support peut accueillir deux banderoles maximum, dans la limite d'une par annonceur. Par ailleurs, la taille des banderoles doit obligatoirement respecter le format suivant : **longueur 3 000 mm x hauteur 800 mm avec œillets de renfort tous les 25 cm.**

L'utilisation de ces supports est autorisée sous réserve de place disponible et d'une demande écrite adressée au Maire dans les **30 jours précédant la date d'affichage souhaitée**. Le formulaire de demande d'autorisation est téléchargeable sur le site de la Ville > Associations (accès direct en haut, à droite de votre écran).

Contact :
Service Animations de Ville
34 place Joseph-Gardet
Tél. : **04 73 77 00 40**

BRÈVES

LES BOX DE NOËL

L'association Les Jeunes Cournonnais reconduit sa collecte de box de Noël en faveur des plus démunis. Du 1er au 19 décembre, confectionnez une box contenant quelque chose de chaud, de bon, quelque chose pour prendre soin de soi, pour s'amuser et un petit mot doux et déposez-la dans un des commerces partenaires.

Plus d'infos :
@Les Jeunes Cournonnais

GUICHET UNIQUE DES ARRÊTÉS

Vous venez d'obtenir une autorisation d'occupation du domaine public ? Pour effectuer votre demande d'arrêté de police de la circulation, adressez votre demande via le courriel suivant : arretes-municipaux@cournon-auvergne.fr .

Plus d'infos **sur le site de la Ville >Travaux** *(accès direct, en haut à droite)*

MUTUELLE COMMUNALE

La mutuelle communale est désormais ouverte aux artisans, commerçants, professions libérales et agents territoriaux. Alors n'attendez plus et venez comparer vos garanties en agence ou lors des prochaines permanences organisées à la Maison des citoyens les lundis 13 décembre, 10 janvier, 14 février et 14 mars, de 14h à 16h30.

Retrouvez la liste complète des permanences sur **le site de la Ville > Mairie > La Maison des citoyens.**
Contact : **Mutuelle Precocia**
21 rue de Sarliève
Tél. : **04 73 31 75 00**

Precocia
Mutuelle Auvergne Rhône-Alpes

LE CHEMIN DES ÉTOILES

Récemment installé sur Cournon-d'Auvergne, le club d'astronomie Le Chemin des étoiles existe depuis 22 ans et regroupe une cinquantaine d'adhérents de 9 à 99 ans.

QUEL EST LE BUT DE VOTRE ASSOCIATION ?

Née d'un besoin sur la région, notre association a pour objectif d'initier petits et grands à l'astronomie et notamment les personnes qui ne connaissent pas du tout cette science. Notre mission est de faire découvrir le ciel, d'apprendre à reconnaître les constellations, le système solaire, les planètes et leurs satellites mais aussi d'observer le ciel profond ; galaxies, amas globulaires, nébuleuses…

POURQUOI AVOIR FAIT LE CHOIX DE DÉMÉNAGER ?

Malheureusement, nous ne disposions plus de salle adaptée à Pérignat-ès-Allier. Nous avions notamment besoin d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite et surtout d'une plus grande capacité d'accueil. Désormais installés à l'Espace Mont Mouchet, nous dispensons des cours tous les vendredis soirs, à partir de 20h30, en période scolaire. Ces derniers sont présentés par des adhérents mais il peut aussi y avoir des intervenants extérieurs tels que des conférenciers qui viennent nous présenter soit un cours, soit une conférence.

QUELS AUTRES ACTIONS MENEZ-VOUS ?

Nous participons aux événements nationaux comme les nuits des étoiles mais il y a aussi des observations que nous pouvons faire très localement et que nous organisons 2/3 jours en avance en fonction de la météo. Nous intervenons dans les écoles, collèges, lycées, centres de loisirs, médiathèques et auprès de colonies de vacances pour partager, enseigner et initier à l'astronomie. Enfin, nous organisons également des soirées privées lorsque des personnes souhaitent faire une observation à la nuit tombée.

DE QUEL MATÉRIEL DISPOSEZ-VOUS ?

Nous disposons de maquettes, de supports illustrés, de vidéos et d'une dizaine de télescopes et lunettes d'astronomie de plusieurs sortes et diamètres différents. Plus ce diamètre est grand, plus la lumière rentre et plus on rentre dans les détails à l'observation du ciel. Nous possédons également un planétarium démontable dans lequel nous pouvons accueillir 30 enfants et 2 adultes. Et en 2018, nous avons même créé notre propre télescope, « Le Héron » pour accueillir des personnes à mobilité réduite en fauteuil.

ÊTES-VOUS À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES ?

Bien sûr, plus il y a du monde et mieux c'est ! Sans être adhérent, chacun peut assister à des cours ou des conférences. Tous nos cours sont programmés 3 mois à l'avance et sont en ligne sur notre site internet. Si des personnes sont intéressées, il suffit de nous appeler.

CONTACT :
LE CHEMIN DES ÉTOILES
34 PLACE JOSEPH-GARDET

06 95 44 59 23
lechemindesetoiles63@gmail.com
lechemindesetoiles63.wordpress.com

COURNON d'Auvergne

BOOSTEZ VOTRE VISIBILITÉ

EN COMMUNIQUANT À UN TARIF ABORDABLE

SUR UN SUPPORT INCONTOURNABLE

100 % d'informations locales,
4 numéros par an distribués à **10 400 exemplaires**
en boîtes aux lettres et dans les lieux publics.

Contactez-nous vite !
Service communication
04 73 69 90 32

BON DE COMMANDE

à retourner par courriel à **communication@cournon-auvergne.fr**

Format 1/8e réservé aux entreprises et commerçants cournonnais

TARIFS*

Coût unitaire en € TTC	1/2 page (190 mm x 136 mm)	1/4 page (92,5 mm x 136 mm)	1/8 page (92,5 mm x 65,5 mm)
Publication sur 1 numéro** Numéro au choix	475 €	275 €	150 €
Publication sur les 4 numéros de l'année** 4e publication offerte	1 425 € (soit 1 parution gratuite)	825 € (soit 1 parution gratuite)	450 € (soit 1 parution gratuite)

* Tarifs 2022 selon délibération du Conseil Municipal en date du 7 décembre 2021. ** Insertions publicitaires dans la limite des espaces disponibles

Raison sociale
Nom du responsable
Adresse
Code postal Ville
Téléphone Courriel

	Journal n° 220 sortie en mars 2022	Journal n° 221 sortie en juin 2022	Journal n° 222 sortie en septembre 2022	Journal n° 223 sortie en novembre 2022
1/2 PAGE	☐	☐	☐	☐
1/4 PAGE	☐	☐	☐	☐
1/8 PAGE	☐	☐	☐	☐

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date, signature et cachet de l'annonceur

Attention : les éléments de votre publicité doivent nous parvenir 1 mois avant la date de sortie du journal.

- **Les insertions publicitaires sont facturées par le Trésor Public à la parution du Journal.**
- Les insertions publicitaires réservées ne pourront pas être annulées.

La mairie de Cournon-d'Auvergne collecte ces informations dans le but de pouvoir émettre le titre exécutoire et de faciliter les échanges entre l'annonceur et les services municipaux. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression aux informations qui vous concernent en adressant votre demande à : Monsieur le Maire - Ville de Cournon-d'Auvergne - Place de la mairie - 63800 Cournon-d'Auvergne Tél. : 04 73 69 90 00 - contact@cournon-auvergne.fr

DES SERVICES AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Créée en 2013, la Maison des citoyens vient d'être labellisée Maison France Services (MFS). Un lieu unique pour vous accompagner dans vos démarches : pratique, simple et proche de vous !

Le réseau France Services a pour but de vous permettre de procéder aux principales démarches administratives du quotidien au plus près de chez vous. Grâce à cette labellisation, la Maison des citoyens a ainsi pour objectif de vous offrir une plus grande accessibilité aux services publics tout en alliant plus de simplicité.

UNE NOUVELLE DIMENSION POUR LA MAISON DES CITOYENS

L'espace France Services vous permet désormais d'accéder aux principaux organismes de services publics tels que le ministère de l'Intérieur, de la Justice, des Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste, de manière directe ou indirecte.

Afin que les agents vous accompagnent au mieux dans vos démarches, il vous est fortement conseillé de prendre rendez-vous.

Contact : Maison des citoyens
15 impasse des Dômes
Tél. : **04 63 66 22 66**

CENTRE D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Le projet de mise en place d'un centre d'animation de la vie sociale, en partenariat avec la Caisse d'Allocations du Familiales du Puy-de-Dômes, se poursuit.

Dans le cadre du diagnostic territorial et social relatif à la mise place de ce centre, les agents de la Ville, des acteurs de la vie locale ainsi que les élus sont mobilisés sur le sujet. Des rencontres ont eu lieu en septembre dernier pour échanger autour de « c'est quoi un Centre d'Animation de la Vie Sociale » et des modalités de concertation avec les habitants, actuellement en cours de construction.

Afin que ce projet réponde au mieux à vos besoins, votre participation à cette étude est très importante. Plus la participation sera large, plus le diagnostic sera représentatif et donc efficace pour identifier les problématiques et les besoins du territoire.

Pour participer, contactez Mme Verny-Convert à la Maison des citoyens au 04 63 66 22 68

COURNON-D'AUVERGNE
Ville éco'logique

Préserver l'environnement et le cadre de vie des Cournonnais, tel est le fil vert que suit la municipalité depuis de nombreuses années.

Cette notion guide nombre d'actions municipales et est désormais largement intégrée aux méthodes et savoir-faire de la Ville dans tous les domaines. Revaloriser la nature en ville est une nécessité pour contribuer à la limitation du réchauffement climatique, des îlots de chaleur, au maintien des corridors écologiques (faune et flore) et à la réduction des pollutions. C'est pourquoi à Cournon-d'Auvergne, la nature part à la conquête de tous les espaces que ce soit à côté des parcs et jardins, aux pieds des murs et des arbres, dans la rue, entre les interstices de bitume ou même sur les toits. Par ailleurs, pour construire une ville harmonieuse, durable et propice à l'épanouissement de toutes et de tous, il est nécessaire de mener tous ensemble ce combat vers l'avenir qui ne portera ses fruits que s'il est commun à toute la société.

DANS LES GRANDES LIGNES, LES ESPACES VERTS À COURNON-D'AUVERGNE REPRÉSENTENT :

13 parcs et **jardins**

9 terrains de football / rugby

2 coulées vertes qui traversent la ville jusqu'à la base de loisirs

11 000 arbres en zone urbaine de **198** variétés différentes

27 000 arbres en zone naturelle

2 hectares de vigne regroupant **27** cépages au sein du conservatoire des cépages d'Auvergne

130 000 arbustes de **212** variétés différentes

Environ **5 000 arbres** et **arbustes fruitiers**

4 hectares de vigne répartis sur **2** parcelles cultivées par des viticulteurs bio et locaux

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE
DES ESPACES VERTS

Sous l'impulsion de la municipalité et grâce au développement de nouvelles techniques, le service espaces verts a adopté ces dernières années une nouvelle approche de gestion durable, aussi appelée gestion différenciée.

LE SERVICE ESPACES VERTS, C'EST :

- 40 agentes et agents
- 1 responsable de service
- 1 responsable adjointe spécialiste du patrimoine arboré
- 4 équipes de secteurs
- 1 équipe production
- 1 équipe entretien des terrains sportifs
- 1 déchetterie interne avec son gestionnaire

QU'EST-CE QUE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ?

C'est le fait d'entretenir différemment les espaces en fonction de leur vocation : parcs, jardins, espaces naturels, rues, aires de jeux, terrains de sport, écoles, cimetières. Certains secteurs des espaces publics continuent d'être particulièrement entretenus et jardinés, tandis que dans d'autres, la nature est laissée un peu plus libre pour se développer mais toujours sous contrôle. La gestion différenciée n'est pas synonyme de laisser-aller mais au contraire, d'une véritable réflexion raisonnée dans l'entretien des espaces publics.

UNE MÉTHODE RÉFLÉCHIE, ADAPTÉE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Précurseur du « zéro phyto » depuis 2011, la ville de Cournon-d'Auvergne a proscrit l'utilisation des pesticides dans l'entretien des espaces publics en raison des dangers que ces produits représentent pour l'environnement et la santé. Aussi, les jardiniers des espaces verts mettent en œuvre des techniques alternatives dites douces et sélectives : fauchage, paillage, désherbage thermique ou mécanique, taille douce et raisonnée… Moins nocives, moins radicales, ces techniques ont pour objectifs de rendre l'environnement urbain plus résilient, c'est-à-dire capable de mieux résister et s'adapter à des évènements climatiques extrêmes tout en améliorant votre cadre de vie et en bannissant les produits phytosanitaires.

LE DÉSHERBAGE

Pour préserver l'environnement et votre santé, le désherbage est géré par voie mécanique en zone urbaine et par voie thermique ou manuelle en zone naturelle selon un planning organisé en fonction des types d'espaces verts à entretenir. L'ensemble des cimetières et terrains de sports est également entretenu sans aucun produit phytosanitaire précédant donc largement l'extension des interdictions d'usage de pesticides qui entrera en vigueur à compter du 1er juillet 2022. Chronophages, ces techniques de désherbage alternatif nécessitent par ailleurs une mobilisation accrue des agents municipaux afin de pouvoir couvrir toute la ville. Coupées, asséchées ou déracinées et non plus tuées, les herbes ont en effet tendance à repousser ou réapparaître plus vite. Et si certaines herbes sont parfois volontairement oubliées, c'est parce qu'elles ne sont ni « mauvaises », ni « sales ». Elles sont simplement utiles à la biodiversité et doivent retrouver leur place au sein de l'espace urbain.

LES HERBES HAUTES

La tonte trop régulière diminue la fixation des insectes, limite la montée en graines de certaines variétés et de ce fait, freine le développement de la biodiversité. S'il est culturellement admis que cela fait « propre » d'avoir une pelouse bien taillée, la pratique de la fauche tardive permet au gazon d'être mieux enraciné et plus résistant à la sécheresse. Cette méthode permet également le développement d'une flore plus diverse ainsi que l'installation d'insectes pollinisateurs comme les abeilles, les bourdons, les papillons, etc.

UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'ARBRE

La politique mise en place par la municipalité vise à prendre régulièrement soin des arbres, tout en tenant compte de leur état de santé. Dans le but d'accroître et de renouveler progressivement le patrimoine arboré de la commune, les campagnes d'abattage réalisées suite à des diagnostics sanitaires de l'ONF (dangerosité, vieillissement, mortalité) sont systématiquement suivies de campagnes de plantations. L'engagement politique de la municipalité est clairement affiché : un arbre abattu = (au moins) deux arbres plantés ! À l'instar du cimetière de la Motte, des opérations de réaménagement et de rénovation urbaine sont lancées sur le territoire afin de revoir la répartition des arbres tout en créant des lieux agréables. Suite à des dégradations relevées sur une quarantaine de concessions causées par des cèdres de l'Atlantique, il a notamment été décidé de procéder à l'abattage de deux arbres en compensation de quatre nouveaux plus adaptés au lieu et aux nouvelles politiques d'entretien. À l'origine de dégâts similaires, quatre autres seront également coupés et remplacés à l'automne 2022 par des arbres demi-tige d'une hauteur de tronc inférieure aux précédents tandis que deux jeunes arbres seront réimplantés au sein de lieux plus appropriés. Ainsi, pour permettre une végétalisation plus durable et respectueuse de l'environnement, les agents s'appliquent à suivre une politique du « bon arbre, au bon endroit » réfléchie sur le long terme, tout en menant réflexion particulière quant aux essences implantées.

UNE TECHNICIENNE ARBRE À COURNON-D'AUVERGNE

Disposant de l'un des patrimoines arborés les plus importants de Clermont Auvergne Métropole, cette année, la municipalité a décidé de se doter d'une technicienne « arbre », aussi responsable adjointe du service espaces verts. Garante de la mise à jour d'une base de données répertoriant l'ensemble des arbres présents en zones naturelle et urbaine ainsi que les plantations récentes, elle a pour principale mission de suivre et gérer le patrimoine arboré communal et métropolitain bordant la voirie. En collaboration avec l'équipe de grimpeurs-élagueurs, elle suit également la taille de tous les arbres qui en ont besoin et gère le calendrier d'élagage automnal des avenues en lien avec les chefs d'équipes de secteurs. En parallèle, elle est aussi partie-prenante de l'évolution des pratiques du service espaces verts qui tend désormais à élaguer les arbres en toute saison. Aussi appelée « taille en vert », cette pratique présente de nombreux avantages puisqu'elle permet une cicatrisation plus rapide des plaies de tailles, une concentration de la sève sur les bourgeons ainsi qu'un regain de vigueur des végétaux.

ENSEMBLE, VERS UNE VILLE PLUS AGRÉABLE

Outre l'entretien des zones naturelles, le service espaces naturels et salubrité travaille quotidiennement à l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain à travers le nettoyage des places à l'issue des marchés, l'effacement des tags ou encore la lutte contre l'affichage et dépôts sauvages.

LE SERVICE ESPACES NATURELS ET SALUBRITÉ, C'EST :

- 11 agentes et agents
- 1 responsable de service
- 1 chargé de mission environnement

ENLÈVEMENT DE TAGS

Pour lutter contre l'affichage sauvage et les tags, la municipalité a engagé des moyens humains et matériels conséquents. Le service espaces naturels et salubrité intervient en effet le plus rapidement possible à chaque nouvelle apparition de tag. L'enlèvement de ces derniers est une opération gratuite pour les habitants s'adressant à la mairie. Toutefois l'intervention ne peut s'effectuer qu'après un dépôt de plainte auprès de la police nationale et la signature d'une autorisation par laquelle le propriétaire accepte que les services municipaux interviennent sur sa propriété. Ce formulaire est disponible à la mairie et sur le site de la Ville.

Contact : Service espaces naturels et salubrité
Tél. : **04 73 84 62 55**

Conformément à l'article 322-1 du code pénal, l'auteur des tags se verra infliger une amende de 3 750 €.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Depuis plusieurs semaines, il a été constaté une hausse des dépôts sauvages en particulier sur les côteaux et à proximité des bacs à déchets collectifs. Ces actes d'incivisme sont une

source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

UNE DÉCHETTERIE EST À VOTRE DISPOSITION !

La déchetterie de Cournon-Lempdes est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h et de 9h à 19h le week-end. Pour y accéder, munissez-vous de votre « pass déchetterie » ou créez-le gratuitement sur **pass-dechetteries.clermontmetropole.eu** .

Aussi, Clermont Auvergne Métropole propose un service de collecte des encombrants à domicile, payant, sur rendez-vous, à destination des particuliers. Pour plus d'infos, contactez-le **09 77 43 10 04** ou consultez le site : **clermontmetropole.eu>préserver recycler>gestion des déchets>collecte des encombrants.**

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous vous exposez à une amende de 1 500 €.

Les 3 questions à l'élue

Mina PERRIN
6e adjointe au Maire
en charge de l'environnement
et du développement durable,
du cadre de vie et de la production
alimentaire.

Quels sont les projets en cours et à venir ?

Nous travaillons actuellement à la végétalisation des cours d'écoles, à l'élaboration d'un plan pluriannuel de rénovation énergétique des bâtiments publics ainsi qu'à la valorisation des jardins familiaux. Nous souhaitons également installer des stationnements pour vélos en ville ainsi que des composteurs dans les quartiers. Aussi, un comité de gestion des espaces naturels a été lancé afin de préserver notre patrimoine naturel exceptionnel. Constituent les projets d'avenir à court terme : la mise en place d'une forêt urbaine, l'extinction des lumières en milieu de nuit et la mise à disposition de jardins partagés. Enfin, une charte de l'arbre est en cours d'élaboration en lien avec la Métropole.

Comment sensibilisez-vous les jeunes Cournonnais.e.s au développement durable ?

Notre priorité est avant tout de permettre aux enfants de devenir de véritables acteurs de la ville de demain : en les associant à divers projets tels que la végétalisation des cours d'écoles et la création de potagers ou en leur proposant diverses activités autour de la nature et de l'alimentation comme la construction de nichoirs à mésanges et de gîtes à chauve souris, la plantation de vignes de table, la lutte contre le gaspillage alimentaire... Outre les crèches et les établissements scolaires, nous soutenons et accompagnons également l'ensemble des associations dans leurs projets relatifs au développement durable.

Pourquoi planter toujours plus d'arbres ?

L'arbre apporte un grand nombre de bénéfices : il produit notre oxygène, stocke notre CO_2, enrichit nos sols pour les cultures, filtre notre eau, retient les sols avec ses racines et permet à la biodiversité de se créer. En ville, il permet aussi de lutter contre la pollution de l'air en captant les particules fines tout en favorisant la création d'îlots de fraîcheur. Faire de notre ville, une ville nourricière en permettant l'accès à des arbres fruitiers est également l'une de nos volontés. Au-delà du nombre d'arbres plantés, il est tout aussi important de tenir compte de la réalité du végétal, notamment son temps de croissance, en respectant son développement racinaire, de s'interroger sur les essences et sur la manière de les planter sur les différents sites car planter un arbre est un acte qui s'inscrit sur le long terme.

Si vous souhaitez vous impliquer dans le projet de mini-forêt urbaine et comestible actuellement à l'étude,
nous vous invitons à envoyer un courriel à
contact@cournon-auvergne.fr

PREMIERS ÉCHANGES SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE VILLE

Trois réunions ont été organisées pour présenter et échanger sur le contexte et les principaux enjeux du projet d'aménagement urbain « Cournon Cœur de Ville ». Le dialogue engagé se poursuivra par une démarche de participation citoyenne au premier semestre 2022.

Un premier temps d'échanges, fin avril 2021, avec les commerçants de proximité de la future Place de la République a permis à la municipalité de présenter son futur accompagnement, particulièrement pendant la période des travaux, et de faciliter la projection sur les futurs espaces publics. Fin mai, l'ensemble des commerçants de Cournon-d'Auvergne étaient conviés à une réunion en visioconférence afin d'appréhender les enjeux notamment pour le dynamisme commercial et l'attractivité de la ville sur le territoire.

Ces deux premiers rendez-vous ont été l'occasion d'aborder de nombreuses thématiques telles que la durée estimée des travaux, les perturbations de circulation à prévoir ou encore les capacités de stationnement. Elles ont aussi permis à tous de mieux se projeter sur la vision portée par l'équipe municipale : créer un lieu de vie animé et fédérateur où chacun pourra trouver une réponse à ses attentes.

Enfin, une réunion publique ouverte à tous les habitants s'est déroulée le 8 septembre dans la salle de l'Alambic. Plus de 150 Cournonnais ont pu participer, donner leur avis et poser des questions sur le futur cœur de ville. Les ambitions environnementales, l'accessibilité et le partage de l'espace public ont été évoqués tout comme la place des jeunes dans le projet et les nouveaux modes de déplacement qui modifieront certaines habitudes.

Penser la ville autour de la notion de cadre de vie, c'est aussi anticiper son évolution sur les prochaines décennies. Ainsi, la lutte contre les conséquences du réchauffement climatique est réfléchie par le prisme de la végétalisation des espaces, de la gestion de la ressource en eau ou encore par le développement des mobilités douces. La recherche d'attractivité pour faire exister durablement Cournon-d'Auvergne est également un axe fort pour la réussite du projet. Elle sera portée entre autre par l'offre de commerces et les événements et animations qui rythmeront le quotidien de la place. Aussi, pour que ce lieu de vie devienne un espace de rencontres et d'échanges, la circulation devra être apaisée avec un stationnement de proximité pour les usagers qui ne pourraient pas se rendre à pied, à vélo ou en bus en cœur de ville.

La prochaine étape est prévue pour 2022 avec la mise en ligne d'un site internet dédié. Il invitera celles et ceux qui le souhaitent à s'inscrire aux ateliers participatifs pour concevoir, avec l'équipe d'urbanistes, la place qui vous ressemble et qui répondra aux nombreux enjeux associés à cette opération d'envergure pour l'avenir de Cournon-d'Auvergne.

« L'ESCAPADE » EN COURS DE MUTATION

Désormais propriétaire de l'ancien restaurant « L'Escapade », Assemblia lancera très prochainement des travaux de démolition du bâtiment, dans l'optique de construire 33 nouveaux logements.

D'une surface de plancher de 2 322 m², 2 bâtiments verront le jour au 88 avenue du Pont à la suite de travaux de construction d'une durée prévisionnelle de 24 mois. L'un sera composé de 3 étages et de 23 appartements collectifs tandis qu'un second de 2 étages proposera 10 logements intermédiaires, autrement dit dotés d'accès indépendants les uns des autres. Allant du T2 au T5, chacun de ces logements sociaux sera mis à la location accompagné d'une place de stationnement grâce à la création d'un parking souterrain de 33 places dont 3 en extérieur et 2 dédiées aux personnes à mobilité réduite. Pour permettre les travaux de démolition, les places situées avenue du Pont et l'ancien parking du restaurant ne pourront être utilisées de décembre à fin mars. Par ailleurs, une fois achevés, les barrières préalablement installées seront déplacées afin de permettre à nouveau le stationnement.

UN NOUVEL ENSEMBLE EN LIEU ET PLACE D'UN ANCIEN SUPERMARCHÉ

Dans le but de répondre à de multiples besoins, Ametis prévoit la construction d'un ensemble multifonctionnel entre les avenues Maréchal-Joffre et Maréchal-Foch.

Inoccupé depuis sa fermeture, le local commercial, anciennement Dia, doit être complètement démoli pour permettre la construction de 4 nouveaux bâtiments composés d'environ 90 logements et de bureaux. Dans le respect des orientations d'aménagements définies dans le Plan Local d'Urbanisme, ces derniers seront répartis dans le sens de la longueur afin de créer des percées visuelles entre les deux voies. Pour assurer une transition harmonieuse et progressive entre le quartier du Lac et la zone pavillonnaire situés à proximité, cet ensemble donnera lieu à des niveaux de bâtiments progressifs allant de 2 à 4 étages. Parmi les 90 logements prévus en locatif social, 30 viendront former une seconde résidence séniors sur la commune. Enfin, au niveau des rez-de-chaussée, il sera possible de retrouver une salle municipale ainsi qu'un pôle santé porté par la Mutualité Française du Puy-de-Dôme.

CURE DE JOUVENCE POUR L'ANCIENNE SALLE PAROISSIALE

Vendue à un promoteur immobilier par le diocèse, l'ancienne salle paroissiale située à l'intersection des rues de la Cure et des Rivaux est en pleine réhabilitation. Lieu emblématique pour bon nombre de Cournonnais, le site de la cure sera prochainement réinvesti pour laisser place à des locaux professionnels et à 4 logements individuels dotés d'espaces végétalisés et de places de stationnement.

DÉCEMBRE

▶ Samedi 4 décembre
Présence de M. le Maire sur le marché
Place Joseph-Gardet - de 9h30 à 11h30

Match de futsal
Séniors masculins 1 / Goal Futsal Club
Gymnase J.-Gardet - 18h

▶ Mardi 7 décembre
Conseil municipal
Salle du conseil - 18h30

▶ Du 10 au 12 décembre
Marché de Noël
Esplanade de la salle Polyvalente
Plus d'infos sur :
www.cournon-auvergne.fr

▶ Vendredi 10 décembre
Collecte de sang
Salle de l'Astragale - de 15h30 à 19h30

Groënland, Cirqu'artic
Documentaire Connaissance du Monde
Cinéma Le Gergovie - 18h

▶ Du 10 au 15 décembre
Concerts d'hiver « 175 ans de musique à Cournon »
Plus d'infos sur :
www.cournon-auvergne.fr

▶ Samedi 11 décembre
Match de handball
Séniors masculins 1 / Mulhouse-Rixheim
Gymnase R.-Boisset - 20h45

▶ Dimanche 12 décembre
Match de football
Séniors masculins A / Monistrol
Stade J. et M.-Gardet - 19h

Match de rugby
Séniors masculins 1 / RC Vichy
Stade M.-Couturier - 15h

▶ Mercredi 15 décembre
Rencontre du Maire
Maison des citoyens - de 14 à 17h

Scène ouverte
Salle Voûtée - 15h

▶ Dimanche 19 décembre
Marché de producteurs locaux
Place J.-Gardet - de 8h à 12h30

Des Étoiles et des Idiots
Musique
La Coloc' de la culture - 15h

▶ Vendredi 17 décembre
Conseil métropolitain
Retransmis en direct sur YouTube
Lien sur : @clermontmetropole
9h30

▶ Jeudi 23 décembre
Casse-Noisette
Ballet retransmis en différé du Royal Opera House
Cinéma Le Gergovie - 18h

JANVIER

▶ Samedi 8 janvier
Match de basket-ball
Séniors féminines 1 / Tullins-Fures
Gymnase J.-Gardet - 20h

▶ Dimanche 9 janvier
Match de rugby
Séniors masculins 1 / US Annecy
Stade M.-Couturier - 15h

▶ Mardi 11 janvier
Livraison de vélo à assistance électrique
Maison des associations - de 15h à 19h

▶ Jeudi 13 janvier
Livraison de vélo à assistance électrique
Maison des associations - de 15h à 19h

▶ Dimanche 16 janvier
Marché de producteurs locaux
Place J.-Gardet - de 8h à 12h30

Match de futsal
Séniors masculins 1 / L'Ouverture
Gymnase J.-Gardet - 18h

▶ Jeudi 20 janvier
L'Agneau a menti & Les Acrobates
Fables animalières, théâtre de marionnettes
La Coloc' de la culture - 20h

▶ Vendredi 21 janvier
Tosca
Opéra retransmis en différé du Royal Opera House
Cinéma Le Gergovie - 18h

▶ Dimanche 23 janvier
Match de rugby
Séniors masculins 1 / US Meyzieu
Stade M.-Couturier - 15h

▶ Vendredi 28 janvier
Aux sources du Nil, la grande énigme
Documentaire Connaissance du Monde
Cinéma Le Gergovie - 18h

▶ Samedi 29 janvier
Des Tours vers le futur
Musique
La Coloc' de la culture - 18h

Match de basket-ball
Séniors féminines 1 / Martigues
Gymnase J.-Gardet - 20h

▶ Dimanche 30 janvier
Match de futsal
Séniors masculins 1 / RCA Futsal
Gymnase J.-Gardet - 18h

FÉVRIER

▶ Jeudi 3 février
Lévitation
Danse, photo, vidéo, musique
La Coloc' de la culture - 20h30

▶ Dimanche 6 février
Concours de belote
FACC Pétanque
Salle de l'Astragale - 14h

▶ Mercredi 9 février
Les (pas tant) petits caraoquets (de conserve)
Karaoké théâtral et participatif
La Coloc' de la culture - 20h30

▶ Vendredi 11 février
Terres Saintes, naissance des trois monothéismes
Documentaire Connaissance du Monde
Cinéma Le Gergovie - 18h

▶ Samedi 12 février
Match de basket-ball
Séniors féminines 1 / Charnay
Gymnase J.-Gardet - 20h

▶ Dimanche 13 février
Match de football
Séniors masculins A / Volvic 2
Stade J. et M.-Gardet - 19h

▶ Dimanche 20 février
Match de rugby
Séniors masculins 1 / Servette Rugby Club de Genève
Stade M.-Couturier - 15h

Marché de producteurs locaux
Place J.-Gardet - de 8h à 12h30

▶ Mercredi 23 février
Livraison de vélo à assistance électrique
Maison des associations - de 13h30 à 15h30

▶ Vendredi 25 février
Roméo et Juliette
Ballet retransmis en différé du Royal Opera House
Cinéma Le Gergovie - 18h

▶ Dimanche 27 février
Match de football
Séniors masculins A / Roanne
Stade J. et M.-Gardet - 19h

Match de rugby
Séniors masculins 1 / US Nantua Rugby Haut Bugey
Stade M.-Couturier - 15h

EVITONS « L'URBAN HÉRÉSIE »

Un nouveau projet d'aménagement vient de voir le jour sur Cournon. Baptisé « Urban Village », ce projet envisage la création et l'implantation d'un complexe commercial dédié aux sports, aux loisirs et à l'hôtellerie, sur une surface de 10 ha, dans la plaine de Sarliève, sur une des entrées de notre ville.

L'enquête publique vient de se terminer et nombreux sont ceux qui ont pu exprimer leur point de vue sur la pertinence d'un tel projet. Force est de constater qu'un tel projet est loin de faire l'unanimité.

Juger de la pertinence et de l'utilité d'un nouveau projet d'aménagement sur notre commune doit se faire au travers de plusieurs clés de lecture. Est-ce utile pour notre territoire ? Correspond '-il à un besoin de ses habitants ? Quel seront son apport pour l'économie locale et les conséquences pour les activités déjà existantes ? Quelles seront les conséquences pour la biodiversité et son empreinte écologique ?

Les activités proposées dans ce projet sont déjà présentes sur le territoire de la métropole. Avant d'envisager la création d'une nouvelle zone commerciale, commençons pour nous poser la question de la pérennité de celles déjà existantes. Notre commune dispose déjà, au travers de la plaine des Jeux, de nombreuses infrastructures sportives, accessibles au plus grand nombre dans un cadre naturel préservé. Avant d'envisager l'implantation de nouvelles enseignes commerciales, posons-nous d'abord la question de la viabilité économique des commerces existants, au sortir d'une crise sanitaire qui les a fortement impactés. L'implantation d'un tel projet, surtout en entrée de ville, doit être en cohérence avec le visage que nous souhaitons donner à notre commune dans les années à venir. Or nous le savons tous, Cournon est aujourd'hui un patchwork de quartiers sans liants entre eux et il n'est surement pas nécessaire d'amplifier ce phénomène en rajoutant un nouvel espace qui n'entre pas dans un projet de territoire.

Enfin, dans une période ou l'impact climatique est au cœur de l'ensemble de nos préoccupations, il serait préjudiciable de sacrifier une des rares surfaces agricoles encore présente sur notre territoire pour un projet qui ne fera que renforcer la circulation aux abords de notre commune.

Vous l'aurez donc compris, nous ne sommes pas favorables à l'implantation de « L'Urban Village » dans les conditions qui ont été élaborés par le porteur de projet.

Au moment où l'ensemble des communes de la Métropole vont être amenées à se pencher sur le PLU Métropolitain et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, nous invitons M. le Maire à organiser cette réflexion COLLECTIVE, sur le visage que nous souhaitons donner à Cournon pour les décennies à venir.

GROUPE MOUVEMENT POUR COURNON
Stéphane HERMAN - Rénatie LEPAYSAN - Serge BORG - Sophie PAYEN

COHÉSION SOCIALE ET PRATIQUE SPORTIVE

Formidable outil de lien et de cohésion sociale, la pratique sportive est au cœur de la vie d'un nombre croissant de Cournonnais. Collectif ou individuel, le sport regorge de valeurs applicables au quotidien : respect, tolérance ou dépassement de soi en sont de bons exemples. Devenus facteur de santé publique, les bienfaits d'une pratique sportive sont largement reconnus par le milieu médical. En totale adéquation avec ces valeurs, nous mettons tout en œuvre pour favoriser le sport sous toutes ses formes.

La 2e édition de la Fête du sport prouve que cet objectif est le bon : près de 3 000 personnes sont venues tester de nouvelles activités sur une plaine des jeux transformée en un immense terrain multi-sports pour l'occasion.

Forte de ses 6 800 licenciés, la Ville de Cournon-d'Auvergne compte 64 associations et sections sportives pour un total de près de 50 disciplines différentes. Cela représente pas moins de 200 000 m² de surface d'équipements sportifs dont 17 000 m² couverts.

La ville développe et améliore en continu ses installations, tant nouvelles qu'existantes, afin de favoriser une pratique sportive dans les meilleures conditions. A cela s'ajoutent les nombreuses aides aux associations. Quelle que soit la démarche, le but reste inchangé : une pratique sportive pour toutes et tous !

Les aînés y trouvent leur compte grâce à des cours qui leur sont dédiés : par le biais du PRIS ou du Centre de loisirs. Les résidents de l'EHPAD et de la Résidence autonomie bénéficient, quant à eux, de cours dispensés par des animateurs spécialisés, le tout pour une pratique sportive encadrée et adaptée.

Les enfants ne sont pas en reste ! A raison de 1h15 hebdomadaire en moyenne pour chaque classe des écoles élémentaires, les 4 Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) garantissent aux élèves un apprentissage de qualité, régulier et ludique. Essentiel à nos yeux, le sport à l'école est souvent le seul biais par lequel les enfants se rendent à la piscine ou pratiquent des activités de neige.

Nos engagements sont reconnus : le 26 août dernier, la commune a reçu le label « Ville Active et sportive ». Ce dernier a pour objectif de distinguer les collectivités qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique sous toutes ses formes et accessible au plus grand nombre. En obtenant 3 lauriers sur une échelle de 4, la Ville fait une très belle entrée pour une première participation !

Par ses valeurs fédératrices, le sport concourt à la cohésion sociale de notre ville et à sa qualité de vie. En ce sens, nous lui portons et lui porterons un soutien indéfectible afin de compter de plus en plus de Cournonnais bien dans leurs baskets !

Groupe Majoritaire
LISTE RÉINVENTONS COURNON 2020

4 ÉLUS MISSIONNÉS, ENGAGÉS MAIS BAFOUÉS !

« Le langage politique est destiné à rendre vraisemblables les mensonges, respectables les meurtres, et à donner l'apparence de la solidité à ce qui n'est que vent » écrivait Georges Orwell.

Cette dernière ligne fait écho à une expérience vécue lors de l'investiture du responsable de la majorité municipale en 2020 : il a promis de travailler « en toute intelligence » avec l'opposition, de l'écouter, de la prendre en considération. Cette promesse n'a engagé que ceux qui l'ont écouté et ont pensé qu'une nouvelle ère communale allait débuter car, en fait, cet « engagement » s'est arrêté à la fin du discours.

En effet, nous ne sommes nullement concertés dans quelque décision prise ; la communication présente « l'équipe municipale » que ce soit sur des panneaux, des courriers aux habitants de la commune…alors qu'elle n'est conçue que par la majorité !

Les commissions précédant les conseils municipaux ne sont que des chambres d'enregistrement à tel point que ce sont les délibérations en date du prochain conseil qui sont projetés, déjà ficelées !

Nous ne sommes intégrés dans aucune réflexion en amont des prises de décision. Nous ne servons qu'à avaliser les positions prises en comité réduit. Le projet de la modification de la place Gardet en est un exemple avéré !

Nous « bénéficions » au conseil municipal de 4 voix sur 35, soit 11,43 % alors que plus d'un cournonnais sur 4 (25,37 %) nous a élus. Il y a longtemps que nous savons que dans notre pays, la démocratie n'existe plus ! Quel que soit notre vote, ce n'est qu'une écriture sur un procès-verbal !

Nous observons que la pensée unique est à la mode surtout dans les mouvements se revendiquant de la gauche. Nous pensions qu'à une échelle moindre, c'était différent mais la réalité est tout autre !

Nous sommes des élus **bénévoles, présents à toutes les commissions et réunions.** Et pourtant, 0 € d'émolument !!!

En effet, malgré notre proposition de pouvoir bénéficier d'un échange correct, en face de notre investissement et du temps passé, l'éthique républicaine n'était pas au rendez-vous ! Le responsable de la majorité a refusé notre suggestion d'indemnités !

Lors d'un échange entre la responsable de notre groupe et le responsable de la majorité, à la question « pourquoi avoir affiché équipe municipale au lieu de majorité municipale » la réponse a été, mot pour mot « vous avez votre place au même titre que la population ! ».

Groupe AGISSONS ENSEMBLE POUR COURNON
Elisabeth FORESTIER-HUGON - Jean-Paul CORMERAIS - Maryse BOSTVIRONNOIS - Yanick PRIERE

NAISSANCES

JUILLET

Eline TICHIT • Léna SCATA • Ana DO COUTO DE OLIVEIRA MOTA • Léandro DO COUTO DE OLIVEIRA MOTA • Thalyaa ALY • Amir LAHRECHE • Elson BEREKET AKLILU • Clément BRUGIROUX DUGAT • Antonin COTE • Cristian LOPES • Louise BOIREAU • Arthur CHAZAREIX • Léo BRUNEL

AOÛT

Noam CHOTEAU • Emma GRANSEIGNE • Lilia MEUNIER • Zahraa NASR • Aliya HADJ AISSA • Iris VERDIER • Luis LONGO GAILLOT • Inès CARON • Victoire FINANCE • Naomi DAUTY • Noé MARTINEZ • Alix FABRE

SEPTEMBRE

Ambre BERTRAND • Lucie MARTINEZ MARTINEZ • Arame DIALLO • Lina KORCHI • Naïla ISMAEL • Arthur JOIE • Emma RODRIGUEZ • Owen DUQUENOY • Louna DUFOUR • Léa CLAVELOU • Line JOBERTON • Noé GONTHIER • Manon CHAPAD

MARIAGES

JUILLET

Bilal HASSINE et Yasmine HALOUI HADDOU • Younes FATIH et Charlotte SOANEN • Nicolas LOUIS et Noémie RICHARD • Lionel DESBORDES et Gladys RENAULT • Jimmy LAFARGE et Alicia ROBIN • Elbachir BELAYADI et Ghania BOULARES • Loïc HENRY et Emeline AUBERT • Axel HUGON et Clémentine GILLIET • Stéphane VERNET et Séverine SOUCHON

AOÛT

Denis LALOUX et Isabelle MARQUILLY • Karim FERREIRA et Gaëtane CUMET • Serge DUVAL et Sabrina HARDY • Yannick BAUJET et Fabienne PELLÉ

SEPTEMBRE

Cyril JALLUT et Sandrine DENEUX • Madjide IBEDDOUZENE et Chaa-Wafa DJABOUR

DÉCÈS

MAI

Marcel MARTIN, 85 ans

JUILLET

Marie SAUGUES Vve DUCHET, 94 ans • Michèle BERNON ép. TOURENNE, 78 ans • Christianne FÉRAUDET ép. COUHERT, 76 ans • William VIZIER, 49 ans • Paul HUGON, 77 ans • Mauricette COULON Vve GUILLAUME, 87 ans • Simone THONAT, 88 ans • Pierre CHOUVY, 86 ans • Anna VON PLAUEN, 83 ans • Danielle CHARTOIRE ép. PRAT, 84 ans

AOÛT

Rafaelle RACHELLO, 88 ans • Bernard CLÉMENT, 71 ans • Jacques LEFORT, 71 ans • Jean-Baptiste MONTAGNER, 81 ans • Yvette ROCHER Vve BLANC, 89 ans • Danielle GIRY Vve MOMCILOVIC, 70 ans • Martine JIVANOVITCH-ANDRIEUX ép BARBÉ, 69 ans • Maria De Jésus TRINDADE Vve GOURBEYRE, 85 ans • Pierre PIOT, 83 ans • Jeanne LE MARC Vve EULALIE, 90 ans • Guy PELLERIN, 88 ans

SEPTEMBRE

Michelle TERRASSE, 75 ans • Rolande FAURE, 88 ans • Mireille TREILLES Vve CHÈLE, 88 ans • André MACÉ, 78 ans • Josiane RIGAL ép. MARCEAU, 69 ans • Christian JAFFEUX, 75 ans • Benameur MOHAMMED, 87 ans • Jacques FAYE, 61 ans • Jacques MARTIN, 81 ans • Catherine MAZEL Vve RUGGIRELLO, 66 ans • Lucien CHISSAC, 79 ans • Iolé LAVARINI Vve FERREIRA, 78 ans

RELEVÉ DE COMPTEURS D'EAU

JANVIER

Chemin d'Anzelle • Impasse Bel Air • Allée des Capucines • Rue des Châtaigniers • Impasse Chateaubriand • Rue Chateaubriand • Impasse des Châtaigniers • Rue du Chemin Blanc • Rue du Chèvrefeuille • Allée des Chomettes • Rue de la Cure • Rue de l'Enclos • Avenue Georges-Clemenceau • Rue du Gimel • Passage de la Grande Fontaine • Place Grande Fontaine • Rue Grande Fontaine • Passage de la Halle • Place de la Halle • Rue de la Halle • Rue du Jura • Rue des Lilas • Rue du Liseron • Impasse des Lys • Rue du Muguet • Rue des Noyers • Place de la Petite Fontaine • Allée des Rabasses • Place de la Résistance • Rue des Rivaux • Impasse de Ronchavaux • Allée des Roses • Rue de la Rotonde • Rue Saint-Esprit • Rue du Trap • Rue de la Treille • Allée des Tulipes • Rue des Violettes • Place des Vosges

FÉVRIER

Rue Aristide Briand • Impasse Beau Soleil • Rue Blaise Pascal • Rue du Cep • Impasse des Clématites • Rue des Côtes • 1re impasse de la Croze • Impasse Croix des Vignes • Place de la Croze • Rue de la Croze • Rue des Escaliers • Rue des Gardes • Avenue du Général Desaix • Rue Guynemer • Avenue de la Libération • Rue Lafayette • Avenue Maréchal Foch • Avenue du Maréchal Joffre • Place Mirabeau • Rue du Nord • Rue des Pointilloux • Rue Saint-Verny • Rue des Tilleuls • Rue Vercingétorix • Rue des Verdières • Rue des Vignerons • Rue de Sarliève • Rue Pierre-Brossolette • Chemin de Chirol

MARS

Rue Elsa-Triolet • Rue Etienne-Boileau • Rue Franche • Rue des Gras • Impasse de la Grille • Rue de la Grille • Rue Henri-Pourrat • Place Joseph-Gardet • Rue Jean-Jaures • Place de la Mairie • Rue du Morvan • Place du Mont Mouchet • Rue Pablo-Neruda • Place du Puy de Mur • Place Puy Saint-Romain • Allée des Rivages • Place du Turluron • Rue du Vercors • Rue Traversière • Rue Pierre-Jacquet • Rue du Bois Joli • Rue des Laveuses • Rue des Fusillés de Vingré • Rue de Sarliève • Rue de la Rampe • 2e impasse de la Chaux • Place du Bourbonnais • Place des Dômes • Place Lichtenfels • Passage Rue Franche • Impasse des Dômes • Avenue des Dômes

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU - ANTENNE DE COURNON-D'AUVERGNE

59 avenue de l'Allier - 63800 Cournon-d'Auvergne
Tél : **04 73 77 65 10**

Même si vous n'êtes pas propriétaire du compteur, vous en avez la garde.
Attention : veillez à laisser accessibles les regards de compteurs d'eau pour le releveur.

NUMÉROS UTILES

▶ MÉDECINS DE GARDE

• **Maison médicale de garde :**
En semaine : de 19h à 23h
Samedi : de 12h à 23h
Dimanche et jours fériés : de 8h à 23h
composez le 04 73 84 33 33 - Rue du Moutier

• **Samu :** composez le 15

▶ PHARMACIES DE GARDE

consultez le site internet de la Ville
www.cournon-auvergne.fr

▶ COMMISSARIAT DE POLICE

composez le 17 ou le 04 73 77 52 70
26 avenue de Lempdes

▶ POLICE MUNICIPALE

composez le 04 73 69 90 75

▶ SAPEURS POMPIERS

composez le 18

▶ DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU

Antenne de Cournon-d'Auvergne
composez le 04 73 77 65 10
59 avenue de l'Allier

▶ PROXIM'CITÉ

composez le 0 800 300 029

▶ DÉPANNAGES

• **gaz :** 0 810 433 063
• **électricité :** 09 726 750 63

MAIRIE DE COURNON-D'AUVERGNE

Place de la Mairie
Tél. : 04 73 69 90 00
Courriel : contact@cournon-auvergne.fr

0 800 880 829 Service & appel gratuits
(en dehors des horaires d'ouverture)

MAIRIE ANNEXE

Maison des citoyens - 15 impasse des Dômes
Tél. : 04 63 66 22 54

MAISON DES CITOYENS

15 impasse des Dômes
Tél. : 04 63 66 22 66

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi :
de 8h à 12h et de 13h à 17h
Le vendredi :
de 8h à 12h et de 13h à 16h

▲ REVENIR AU SOMMAIRE

COURNON
d'Auvergne

Joyeuses Fêtes de fin d'année

www.cournon-auvergne.fr